

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Numéro 53



Eau forte d'Henri Quittelier.

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, A.S.B.L.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 76.77.43 - C.C.P. 622.07

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving, V.Z.W.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 76.77.43 - P.C.R. 622.07

Bulletin bimestriel
Octobre 1974 - n° 53

Tweemaandelijks tijdschrift
Oktober 1974 - nr 53

NOTRE PROCHAINE VISITE

Le dimanche 20 octobre prochain, nous aurons le grand plaisir d'accueillir à Uccle nos amis du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du Comté de Jette et des environs. Nous visiterons avec eux la Ferme Rose, l'Eglise Orthodoxe Russe et, si le temps le permet, le parc du Wolvendaël.

→ Réunion devant la Ferme Rose, 44, avenue Defré à 15 h.

ONS VOLGEND BEZOEK

Op zondag 20 oktober e.k., zullen wij het genoegen hebben, te Ukkel onze vrienden te ontvangen van de Geschied- en Heemkundige Kring van het Graafschap Jette en Omgeving. Wij zullen samen het Hof ten Hove, de Russische Ortodoxe Kerk en indien het weer het toelaat, het park van Wolvendaal bezoeken.

Bijeenkomst voor het Hof ten Hove, Defrélaan 44 om 15 h.

NOTRE PROCHAINE REUNION AMICALE

se tiendra le mercredi 16 octobre à 20 h.15 chez notre Président, 9, rue Robert Scott à Uccle. Cette réunion, au cours de laquelle ne seront pas projetées de diapositives, est destinée à nos membres qui souhaitent prendre part plus activement à la vie de notre Cercle. Diverses tâches leur seront proposées. Nous souhaitons pouvoir constituer ainsi un ou plusieurs groupes de travail. Il va de soi que la participation à cette réunion d'information n'implique aucun engagement préalable.

ONZE VOLGENDE VRIENDELIJKE VERGADERING

ze zal plaats hebben op woensdag 16 oktober e.k. te 20 u.15 Robert Scottstraat 9 te Ukkel (Globe).

Deze vergadering is bestemd voor de leden die aktiever deel willen nemen aan de werking van onze kring.

UCCLE - UNE RICHESSE SOUTERRAINE INEXPLOITEE

Jaillissant de la montagne du Groeselenberg, la source de l'Ukkelbeek se trouve dans la propriété Paridant. La borne fontaine est à quelques mètres de là en bordure de l'Avenue De Fré.

A la borne fontaine, on voit chaque jour, et cela depuis des années, des particuliers, même des Bruxellois, qui viennent y remplir bouteilles et jerrycans.

S'il est vrai que l'eau est la boisson des riches, alors je me plais à croire qu'il y a beaucoup de riches à Uccle.

C'est une eau pure, à peine calcaire, probablement bicarbonatée et lithinée qui a des propriétés diurétiques. Je crois qu'elle peut rivaliser avec bien des eaux minérales réputées.

De toute façon, elle doit avoir des qualités particulières, puisque le petit chien de l'artiste-peintre, Suzanne Cocq, ne boit que cette eau spéciale et n'en veut pas d'autre.

Je me demande pourquoi la commune d'Uccle laisse couler à vide cette richesse souterraine ?

Dans la première édition "Uccle au temps jadis" (p. 98), Charles VIANE dit que c'est le baron de Thysebaert, alors propriétaire du domaine du Zeecrabbe, qui fit placer en 1833 la borne fontaine qu'il acheta à la ville de Bruxelles. Cette borne fontaine se trouvait jadis à la grand-place. Depuis, les barons de Coppin, les Coumont, les Dumont, les Gilbert eurent toujours le souci de conserver aux habitants du Groeselenberg et du Hoef l'inappréciable avantage de l'usage de cette eau abondante et saine entre toutes.

Cependant, en 1924, la borne fontaine ne donnait plus. Les eaux étaient envoyées directement à l'Ukkelbeek. Chacun se demandait ce qui se passait. Je crois me souvenir que cela dépendait, je ne sais plus pour quelle raison, de deux propriétaires, Paridant et Michel Van Gelder.

C'est alors que Maurice Guilbert, qui habitait dans le voisinage, a protesté au nom d'"Uccle, Centre d'Art" pour que la fontaine soit remise en service, et ce fut fait.

Et voici encore pour servir à l'histoire locale :

En 1832, quelques actionnaires rêvèrent de créer là une station thermale et un casino. D'autres eurent l'idée d'aménager un bassin de natation. Mais, les deux projets tombèrent à ... l'eau ("Uccle au temps jadis" - 1ère édition).

J'ai appris que l'actif échevin des Beaux-Arts et des activités culturelles, M. J.P. CORNET, a proposé, au mois de décembre 1973, de faire réparer et compléter la borne fontaine à laquelle il manque un petit panneau et le petit chapeau terminal du sommet.

Tous ceux qui sont attachés aux sites apaisants de notre commune souhaitent qu'elle garde les flots de bois et de verdure qui sont sa parure.

Si la chose était possible dans l'avenir, l'idéal serait de maintenir intact ce vestige de la forêt de Soignes qui est la propriété Paridant, et de la transformer en un parc public dont le joyau serait la source miraculeuse de l'Ukkelbeek, que l'on pourrait songer à exploiter.

Henri QUITTELIER
Président d'honneur
d'Uccle, Centre d'Art.

A PROPOS D'UCCLE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

LES TERRES DE LEON HAMOIR AU VIVIER D'OIE ET LEUR LOTISSEMENT (1875-1924)

Abandonnant Laeken où son père possédait un pavillon de campagne, Léon HAMOIR achète par acte passé devant le notaire GHEUDE le 17 février 1875 une maison à Uccle, au Vivier d'Oie, située au coin des chaussées de La Hulpe et de Waterloo (a) (IV). Le terrain qui en dépend comprend un vaste jardin de près de 86 ares avec potager. Il s'étend jusqu'à la drève des Gendarmes, à la lisière de la forêt de Soignes (b).

Il y joint, entre 1875 et 1924, une quarantaine d'hectares de terrains pour un prix approximatif de 1.210.000 F soit 30.000 F environ l'hectare (1). Plus de la moitié de ces terres, soit 22 hectares, sont achetées en 1906 pour 775.692 F au Prince de Ligne (1) qui possédait la presque totalité de Saint-Job (V) par héritage des van der Noot (c)(III). Un peu plus de 11 hectares, acquis en 1887, sont situés au Vivier d'Oie, au lieu dit "Kleinheidenveld" (I). Les quelques hectares restants se répartissent en une quarantaine de parcelles totalisant près de 8 hectares et situées au Vivier d'Oie, aux abords des chaussées de Saint-Job, de Waterloo et de Bruxelles, des avenues De Fré, de l'Observatoire, du Prince de Ligne, Longchamp et de Floréal ainsi que des rues de Bruxelles, Langeveld, Nouvelle (actuellement, rue du Postillon), Stanley et du chemin de Bruxelles (actuellement, rues de Boetendael et des Balkans). Parmi elles sont une métairie achetée au lieu dit "Diesdelle" en 1884 (1 hectare environ) et une maison 6 avenue de Floréal (I).

C'est l'époque à laquelle de nouveaux quartiers résidentiels commencent à naître et font perdre à Uccle son caractère rural pour la transformer en un prolongement de Bruxelles. A Uccle entre 1870 et 1914, "les travaux de voirie sont exécutés à l'initiative de particuliers qui les réalisent à leurs frais en vue de mettre leurs terres en valeur et de les lotir. Une fois la route achevée, elle est réceptionnée par l'administration communale qui se charge désormais de son entretien" (II). Léon HAMOIR est l'un des promoteurs de cette mise en valeur. Il présente avec le Prince de Ligne les plans d'une avenue reliant la chaussée de Waterloo à l'avenue de l'Observatoire. Conçue sur une largeur de 12 mètres cette avenue est déclarée ouverte par la commune en juillet 1900 et officiellement inaugurée en novembre 1902 sous le nom d'avenue Hamoir. Quelques années plus tard, en 1906, Léon HAMOIR avec le comte van der Straten Ponthoz y ajoute le tronçon compris entre l'avenue de l'Observatoire et le carrefour Langeveld (II).

L'ensemble du domaine appartenant à Léon HAMOIR à Uccle s'étend sur près de 47 hectares. Il fut entièrement vendu entre 1899 et 1924 (d) pour un montant approximatif de 3.090.000 F soit à raison d'un prix moyen de 65.600 F. l'hectare (I). Sur 220 parcelles environ résultant du morcellement, la plupart ont été aliénées entre 1899 et 1913 (approximativement 40 hectares pour 2.500.000 F) (I).

Le lotissement a commencé par les terres du Vivier d'Oie (13 ha.). Les autres ventes les plus importantes ont porté sur des terrains situés avenues Hamoir (6 ha), Circulaire (4 ha), JHouzeau (3 ha), de la Floride (3 ha), De Fré (2 ha), Latérale (2 ha) et de Saturne (2 ha), sur le plateau de l'Observatoire (2 ha), chaussée de Saint-Job (1 ha) et avenue Lancaster (1 ha) (I). Les autres parcelles vendues s'étendent sur près de 7 hectares dans les avenues du Prince de Ligne et de l'Observatoire, au hameau Saint-Job, rue de la Récréation, sentier de Boondaël (devenu avenue de la Clairière), place Saint-Job, chaussée de Waterloo, rue de Bruxelles (devenue rue Copernic), rue de la Colline (devenue rue de l'Equateur), rue de l'Etang, chaussée et chemin de Bruxelles (I).

Pour mettre en valeur ses terres de la région de l'Observatoire, Léon Hamoir demande en 1908 et obtient deux ans plus tard la construction d'un embranchement de chemin de fer vicinal vers l'Observatoire (II).

Les servitudes imposées par Léon Hamoir aux acquéreurs ont contribué à créer entre le plateau de l'Observatoire et le Vivier d'Oie, la chaussée de Saint-Job et l'avenue De Fré une vaste zone résidentielle comportant de luxueuses villas entourées de jardins et sillonnée de nombreuses avenues plantées d'arbres. Les actes de vente comportent en effet des clauses telles que l'obligation pour les acquéreurs de "construire ou faire construire sur le terrain vendu une ou des villas à quatre faces à jour dont les plans doivent être approuvés par le vendeur" et de "ne revendre leur terrain qu'avec des parcelles de 15 mètres de façade". Ces servitudes subsistent de nos jours. Imposées à tous les acquéreurs de lots, elles sont constituées non seulement au profit de Léon Hamoir et de ses héritiers mais également des propriétaires de lots voisins qui ont acquis ceux-ci par des actes portant les mêmes clauses.

Après que le lotissement de ses terrains d'Uccle ait été presque achevé, Léon Hamoir décide d'abandonner le Vivier d'Oie pour racheter à ses cousins leurs parts dans l'héritage du château et des terres de Ruesmes, jadis seigneurie de la famille maternelle de Madame Hamoir. Il vend sa demeure d'Uccle le 2 décembre 1911 à Madame Léon DUBOIS née BERCKMANS pour 162.500 F payables le 28 juillet 1923 (IV). Aux 86 ares primitivement acquis, il avait joint des terrains contigus portant la superficie de l'ensemble à près d'un hectare (e) (IV).

Léon Hamoir vend ses dernières terres d'Uccle en 1924 et engarde plus dès lors d'attaches avec cette commune si ce n'est par les oeuvres de la paroisse Saint-Job dont il est un des bienfaiteurs.

NOTES ET SOURCES

- (a) Cette propriété, qualifiée de "château" dans des annuaires de l'époque (VI) est portée sous le n° 1 chaussée de La Hulpe (IV). Les transformations exécutées par les propriétaires successifs ont rendu cette demeure méconnaissable. L'immeuble qui en occupe actuellement l'emplacement est le 1038, chaussée de Waterloo.
- (b) Les terrains du Vivier d'Oie ont été déboisés vers 1837, peu après que la Société Générale ait aliéné 6.000 hectares de la forêt de Soignes sur les 10.000 qui lui avaient été cédés en 1822 par le roi Guillaume. Les 4.000 hectares restants ont été cédés en 1842 par cette société à l'Etat Belge (II).
- (c) Eugène, prince de Ligne, d'Amblyse et d'Epinoy (1804 + 1880), grand d'Espagne de première classe, président du Sénat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Roi des Belges, est le fils unique de Louis-Eugène, prince de Ligne (1766 + 1812) et de Louise, comtesse van der Noot de Duras, héritière de cette maison. C'est par cette dernière que le prince de Ligne hérita les terres que possédait à Uccle le comte Jean-Joseph-Philippe van der Noot. Avec 110 hectares de terres à Uccle, les Ligne étaient, au début du dix-neuvième siècle, les propriétaires du plus vaste domaine de la commune (II).

- (d) Sauf une parcelle de 23 ares 39 centiares sise chaussée Saint-Job et vendue le 7 novembre 1953 pour 52.569 F à l'Association des Oeuvres paroissiales du doyenné d'Uccle.
- (e) 98 ares 90 centiares, cadastrées section H n° s 25/ p 26/n et 26/o, aboutissant, selon l'acte de vente, aux chaussées de Waterloo et de La Hulpe, à l'acquéreur et au sieur Gustin (IV).
- I) Cadastre d'Uccle, comptes mobiles des acquéreurs, Léon Hamoir.
- II) G. Jacquemyns, S. Gilissen-Valschaerts, L. Martin, E. Hanotiau-Venken, S. Petit. Une commune de l'agglomération bruxelloise, Uccle. Bxl. U.L.B., Institut de Sociologie, 1962, pp. 183, 191, 192, 193, 232 et 233.
- III) Ch. Viane. Uccle au temps jadis. Bxl. 1950, p. 91.
- IV) Acte de vente de la maison de résidence de M. Hamoir au Vivier d'Oie. 2 décembre 1911. Minutes de Me Pierre Marchant, notaire à Uccle.
- V) L. QUIEVREUX. Notre belle commune d'Uccle, petite histoire, rues et sites, arts et hôtes, types-folklore, variétés. Edité par l'administration communale d'Uccle, novembre 1968 (105 pp. stencillées), p. 92.
- VI) Annuaire Mertens.....

Eric Hamoir.

GLANE DANS LA PRESSE D'AUTREFOIS...

"A vendre ou à louer, pour entrer de suite en jouissance, une très belle propriété, nommée Sept-Fontaines, située près d'Alsemberg, sous Rhode, à 2 1/2 lieues de Bruxelles et à une lieue de Waterloo et de la Belle-Alliance, composée d'un beau corps-de-logis, écuries, remises, glacière, jardins potager et d'agrément, plantés d'arbres fruitiers et arbustes ; étangs, bosquets, terre labourable, etc... contenant environ 4 1/2 bonniers ; le tout en plein rapport, et le bâtiment dans le meilleur état. On y joindra si les amateurs le désirent, une prairie d'environ 7 bonniers, située sous Wauthier-Braine.

La chaussée de Bruxelles, par Alsemberg, conduit jusqu'à une petite distance de ladite campagne.

S'adresser pour les détails et conditions au notaire VANDERLINDEN, à Ixelles, près Bruxelles. Les lettres doivent être affranchies".

(L'Oracle, n° 112 du 21 avril 1816).

DE KAUBERG

Op vraag van de Ukkelse vereniging voor milieubescherming "De Rode Papaver" stelde de Heer E. Kesteloot, laboratoriumdirecteur bij het Koninklijk Instituut voor Natuurwetenschappen een rapport over de Kauberg op. Wij publiceren het hier in zijn geheel. Rapport nopens de biologische waarde van de Kauberg (Ukkel) en enkele voorstellen tot uitbouw van het gebied.

Algemene beschouwingen

Het gehele gebied kan niet als natuurlijk landschap beschouwd worden. Het betreft vermoedelijk een oud kultuurland (1) dat gedeeltelijk als zand of kleigroeve uitgebaat werd en nadien als braakland aan zijn lot overgelaten werd. Ondertussen heeft zich een spontane begroeiing ontwikkel ofwel uit de oorspronkelijke akkervegetatie met hagen en grasbermen, ofwel als pionniersvegetatie op maagdelijk terrein.

Er is aldus een gevariëerd en vrij rijk vegetatiedek ontstaan met een natuurlijk uitzicht.

Ook de vogelwereld en ongetwijfeld de intermediaire insecten en andere invertebratenfauna zijn goed ontwikkeld.

Te vermelden vallen enkele geologische ontsluitingen die zouden moeten opgefrist worden, waardoor ze ook aan wetenschappelijk en didactisch belang zouden winnen.

Biologisch belang

De verschillende levensgemeenschappen zijn nog volop in evolutie en hebben dus hun climax niet bereikt. Zij zullen dus in de loop van de jaren, zo zij voldoende met rust gelaten worden, verder evolueren en aanrijken.

Door gepast beheer kan deze evolutie plaatselijk geremd of versneld worden waardoor de afwisseling en dus ook soortenrijkdom nog verhoogd wordt.

De thans bestaande boom- en struikverdieping is bijzonder goed ontwikkeld en na een eerste oppervlakkige inventaris minstens een twintigtal soorten rijk.

Ook de vogelwereld is opvallend gevariëerd, het aantal territoria voor kleine zangvogels (Sylviidae) is bijzonder hoog, de braammassieven oefenen eveneens een grote aantrekkingskracht uit op de broedvogels, bovendien zijn het groot aantal bessendragende struiken zeker bijzonder gegeerd op de herfsttrek. De open ruimten, graspleinen, verlaten groeve enz. bieden aan zwaluwen en gierzwaluwen een uitstekend jachtterrein dat in de stad veelal ontbreekt.

Echte bosvogels of althans van hoogstammige bomen, zoals houtduif, ekster, groene specht, spreeuw, zwarte kraai zijn eveneens aanwezig.

Bestemming

De bestemming van de Kauberg als natuurgebied kan enkel in het bredere grootstadverband beschouwd worden. Dat wil zeggen dat het aan de noden van de stadmen moet voldoen. Gezien echter zijn wetenschappelijke waarde moet het de zuiver rekreative bestemming overschrijden en voor een meer edukatieve rol voorbestemd worden. De lagere uitgezande zone is uitstekend geschikt voor sportterreinen. Het plateau kan ingericht worden in een - voor België althans - unieke schooltuin, waarin de voornaamste plant - en diergemeenschappen die aldaar kunnen gedijen, aangelegd of aangemoedigd worden daar waar ze embryonair aanwezig zijn (2).

NOTA'S

- 1) van de vroegere heide die aldaar zou bestaan hebben, werd geen spoor gevonden.
- 2) Op een recente pedagogische studiedag werd erop gewezen dat er in België geen terreinen voorhanden zijn waar de leraar, vooral deze van de stede, zijn leerlingen met de natuur kan vertrouwd maken. Dergelijke schooltuinen bestaan reeds sinds lang in de USA, UK, Nederland, Zweden, Duitsland. De eerste schooltuin in België zou baanbrekend werk zijn, waar alle leerkrachten en onderwijsmiddelen alsmede de natuurbeschermingorganisaties die natuurkennis als basisgegeven van het natuurbehoud beschouwen, zouden achter staan.

LE FUTUR ROI ALBERT A-T-IL VOULU S'ETABLIR A UCCLE ?

Dans "Le Soir" du 11 mai 1908, on pouvait lire ceci : "Nouvelle résidence princière - Le Prince Albert vient d'acquérir au bois de la Cambre, à l'entrée de la drève de Lorraine, la superbe villa "La Fougeraie", entourée d'un parc de douze hectares".

La propriété ainsi nommée existe toujours au n° 17 de la drève de Lorraine. Elle appartient aujourd'hui et depuis longtemps déjà à la famille Wittouck et est située entre l'avenue du Fort-Jaco et la drève du Caporal.

Cette information diffusée il y a plus de soixante-cinq ans était-elle exacte ou s'agissait-il alors d'un bobard ? Un de nos lecteurs pourrait-il nous éclairer à ce sujet ?

LE SITE ROMAIN DE DROGENBOS (LA LAMPE)

CAMPAGNES DE FOUILLE 1972 - 1973 et 1973 - 1974

Introduction

En 1968 déjà après la découverte du site, une fouille de reconnaissance fut exécutée par notre cercle.

En 1969, par ailleurs, des fouilles de sauvetage furent effectuées lors de la construction d'une cabine de la société ELECTROGAZ.

Dans la revue Ucclesia de septembre 1970 (n° 33 - pp. 7-8), nous avons rendu compte des résultats de ces premières recherches.

En avril 1972, grâce à la collaboration du Cercle "Pro Antiqua" (à l'époque, section du groupe de jeunes "Le Prétexte"), et grâce à l'aimable autorisation accordée par les ACEC, propriétaires du terrain, la fouille systématique du site fut reprise. De plus en septembre 1972, de nouveaux travaux furent entrepris dans le site pour l'exécution d'un conduit évacuant les eaux de ruissellement de l'autoroute voisin. Des fouilles de sauvetage furent à nouveau effectuées à cette occasion.

Lorsque les fouilles entamées seront terminées, nous nous proposons de procéder à une publication complète des constatations effectuées.

Nous croyons utile cependant d'informer nos lecteurs sur les principales découvertes faites ces dernières années.

ETENDUE DU SITE ET DES TRAVAUX EXECUTES

A l'heure qu'il est, près de 120 m² de tranchées ont été creusées et ont donné lieu à des relevés. Si l'on note que le site se trouve à 2 m de profondeur en moyenne, on peut se rendre compte de l'importance du travail accompli.

De plus, les travaux publics ont amené l'ouverture du site sur environ 200 m², ces travaux ont été suivis d'assez près et nous ne pensons pas que des vestiges d'intérêt majeur auraient pu échapper à notre surveillance. Enfin de nombreux sondages ont été effectués.

Pour dire vrai, aucune construction en dur n'a pu être retrouvée jusqu'à présent. Par contre un très vaste dépotoir a pu être repéré. Celui-ci s'étend tout le long de la Senne qui forme un coude prononcé à cet endroit sur une

distance de près de 100 m. et sur une profondeur de 15 m environ. La couche de débris qui est généralement épaisse de 20 à 40 cm du côté de la Senne va en s'amincissant lorsqu'on s'en éloigne. La bande s'interrompt à l'endroit où un ruisseau se jetait jadis dans la rivière.

CONSTATATIONS

La couche de débris rencontrée est formée en majeure partie de fragments de tuiles ou de pierraille, mais elle comprend de nombreux morceaux de céramique ainsi que des objets divers (pierre, fer, bronze, plomb, etc.). Par ailleurs dans l'endroit déblayé par les Travaux Publics a été constatée la présence de quatre pieux s'enfonçant à près de 3 m sous le niveau romain, soit à 5 m sous le niveau du sol actuel. A ce niveau de - 5 m se trouvait une énorme pierre brute en grès ferrugineux. Les pieux étaient en bois grossièrement équarris, d'une épaisseur de 25 cm environ, sauf un d'une épaisseur plus faible (10 cm). Nous n'avons pu déterminer la destination de ces pieux et du bloc de pierre voisin.

Une autre constatation intéressante est la présence le long de la Senne de quatre "tegulae", les seules qui aient été trouvées entières, placées l'une derrière l'autre, perpendiculairement à la rivière. Si cette disposition était manifestement intentionnelle, il n'a pas été davantage possible d'en connaître la raison.

Enfin, fut découvert, lors du creusement d'une tranchée, un vaste morceau de paroi de four. Un four de tuilier se trouve sans doute à proximité mais les emplacements voisins n'ont pas encore été fouillés.

OBJETS DECOUVERTS

1) Tuiles

A part les quatre "tegulae" signalées ci-dessus, aucune autre tuile entière n'a été retrouvée. Parmi les très nombreux débris de tuile, aucune marque n'a été décelée. Certains morceaux portaient cependant des empreintes (pattes de chats, de chiens, de chèvres et de rats).

Dimensions des "tegulae" : 33 x 44 cm.

Poids : 6,5 kg.

2) Dalles d'hypocauste

Trois fragments d'une épaisseur de 4 cm.

3) Canalisations

Nombreux fragments. Diamètre intérieur : 7 cm
" extérieur : 15 cm.

4) Meules

Un fragment en poudingue de l'Eifel.

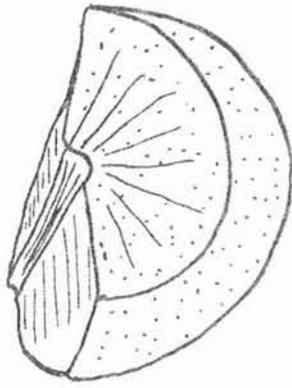
Trois fragments pouvant s'assembler, également en poudingue de l'Eifel.

Une demi meule ovoïde en arkose.

5) Pierres à aiguiser

Diverses pierres en arkose verte de Clabecq.

Une pierre en porphyre de Quenast à inclusions de pyrite.



a x e

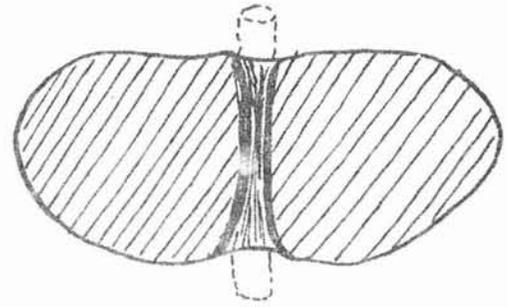


fig . 1



fig . 2

ech . $\frac{1}{2}$



coupe

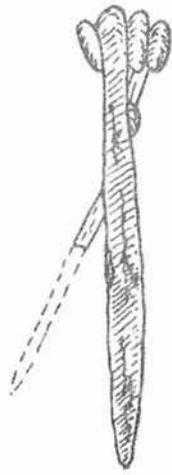


fig . 1

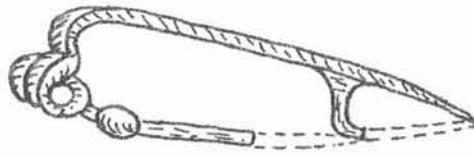
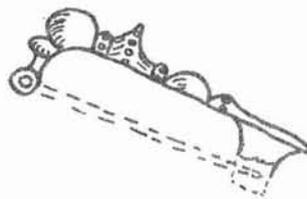


fig . 2



fig . 3



6) Fibules

Huit fibules ont été trouvées dont :

- 1 fibule en fer, à ressort double, avec porte-ardillon ajouré (1er siècle - époque Néron) (fig. 1- planche III)
- 1 fibule en bronze étamé d'argent à charnière, avec arc semi-circulaire s'appuyant sur un long étui à charnière (1er siècle)
- 1 fibule en bronze, incrustée d'argent à l'origine, à ressort double
- 1 fibule en bronze, à ressort
- 1 fibule en bronze étamée d'argent à l'origine, du type à charnière, avec décors hémisphériques (fig. 3 - planche III)

7) Bagues

Deux bagues à chaton plat, sans décor, de petit diamètre, l'une en argent, l'autre en bronze.

Un anneau en bronze.

8) Autres objets en bronze

Deux épingles à cheveux, à tête biconique, cannelée

Un canneau pour faire passer les rênes, en bronze étamé.

Une pièce de monnaie, malheureusement illisible (sesterce)

Une clochette

Une agrafe.

9) Autres objets en fer

Un scramasaxe (fig. 2 planche II)

Un fer à briquet

Un fer de lance, à lame foliacée, et à douille d'emmanchement réduite par oxydation.

Une fourche

Un axe hexagonal

Un burin à large extrémité et à talon légèrement aplati

Un axe de meule (fig. 1 - planche II)

Une clochette

Des clous, crampons, hameçons, etc...

10) Objets en plomb

Quatre lests pour filets de pêche (fig. 2 - planche III)

Déchets divers.

11) Céramique

- Fragments de dolium en pâte rose claire impure
- Quatre fragments d'un pot à cuire en pâte noire
- Fragments de "sigillata" dont l'enduit a presque disparu
- Une moitié d'écuelle en pâte grenue, blanche
- Un fond de plat en terre sigillée portant la signature : IVLLINIM (Julini manus). Il s'agit d'un potier de Lezoux (Puy de Dôme), travaillant au IIème siècle (117-161).
- Un grand fragment en sigillée, dont la paroi intérieure est tapissée de grosses impuretés de silice (mortarium)
- Quatre fragments de sigillée à paroi bilobée (Ier siècle)
- Un fragment de tasse apode en sigillée avec la signature : IUMIM (Decimi manus ?) (Lezoux, Ier siècle)
- Un certain nombre de fragments de poterie à paroi épaisse en pâte rouge foncée, recouverte intérieurement d'une couche de verre bleuté (céramique qui semble importée de Cologne au Ier siècle).

CONCLUSION

Il serait prématuré, dans l'état actuel des recherches, de se prononcer sur la nature exacte de l'habitat. On peut cependant insister déjà sur son étendue et sur la durée de l'occupation puisqu'elle s'étend au moins du Ier au IIIème siècle.

Jean M. PIERRARD

LES MONUMENTS FUNERAIRES DES VAN DER NOOT, A SAINT-JOB

L'actuelle église de Saint-Job, érigée en 1911, a hérité de l'ancienne chapelle du lieu quelques souvenirs de la dernière dynastie des seigneurs de Carloo. Parmi ceux-ci, deux monuments funéraires auxquels, le vendredi 13 septembre 1974, est venu s'adjoindre un troisième transféré par les soins de notre Cercle dans la "chapelle van der Noot".

De ce dernier venu qui porte l'épithaphe de Jean van der Noot, seigneur de Carloo (+ 1643), nous avons longuement parlé l'an dernier, dans cette même revue (1). Rappelons cependant que cette pierre tombale, haute de plus de deux mètres et qui pèse 2.400 kgs provient du choeur de l'église carolingienne d'Uccle. Lors de la démolition de celle-ci, en 1777, cette pierre tumulaire fut reléguée dans le cimetière paroissial où elle demeura jusqu'en 1939. Les travaux d'agrandissement de l'église Saint-Pierre entraînèrent un nouveau déménagement de notre monument. Transportée sur un terrain paroissial jouxtant la maison décanale, elle fut dressée contre le mur mitoyen du Collège Saint-Pierre. Dans la suite, une petite construction fut adossée à ce mur et c'est ainsi que l'épithaphe et les armes de Jean van der Noot décorèrent pour un temps, et d'une manière fort originale, le local des scouts de la paroisse. L'an dernier, la destruction de ce local, prélude à une extension du Collège, mit à nouveau la pierre tombale en péril.

Rue du Royenné ?

— C'est alors que germa l'idée de transférer ce monument à Saint-Job. Après de nombreuses démarches et divers contretemps qui ont duré un an, notre Cercle a pu atteindre enfin l'objectif qu'il s'était fixé.

Vers la mi-novembre, nous espérons fêter l'heureuse issue de cette entreprise par une cérémonie et une petite exposition qui seront annoncées dans le numéro de novembre de notre Bulletin d'Informations.

L'illustration de cette très ancienne famille bruxelloise n'est plus à démontrer. A défaut d'un ouvrage exhaustif consacré aux van der Noot - lequel devrait compter plusieurs volumes - de nombreux auteurs se sont penchés sur divers aspects de leur histoire. Parmi les plus récents citons : le regretté François de Cacamp, Melle E. Lejour, Mme C. Vandenberghe-Pantens, Mr J. DE CONINCK, M. José Anne de Molina (2). Le premier a publié en 1962 un excellent résumé de la généalogie de cette famille qui débute au XIII^{ème} siècle, laissant toutefois de côté les branches qui se sont formées au XVI^{ème} siècle et qui avaient déjà été traitées dans d'autres publications (3).

Les églises de Bruxelles abritaient autrefois maints témoins de l'importance acquise par cette lignée. A Saint-Géry, on pouvait admirer un superbe vitrail offert en 1531 par le chancelier de Brabant, Jérôme van der Noot (+ 1540) qui s'y était fait représenter avec sa défunte épouse, Marie de Nassau (+ 1521) (4). Les armes des van der Noot décoraient l'église Saint-Nicolas (5), ainsi que celles des Annonciades et des Chartreux (6).

A Sainte-Gudule, près de la chapelle Maes, était enterré Gilles van der Noot (+ 1550) (7) ; au Finistère, Nicolas van der Noot, seigneur de Vreckem (+ 1773) (8) ; à Sainte-Catherine, Henri et Roland (+ 1543), fils d'Hector (9) ; chez les Récollets, Jérôme (+ 1414), fils d'Imbrecht (10) ; à Forest où elle était religieuse, Barbe-Marguerite (+ 1695), fille du premier baron de Carloo (11).

Mais c'est chez les Grands-Carmes (ou Carmes Chaussés) - dont l'église était parallèle à la rue de ce nom- que se trouvait, dans la chapelle de la Visitation, la véritable nécropole de cette lignée. Devant l'autel, antérieurement aux ravages commis par les Iconoclastes et avant le bombardement de 1695, on montrait aux visiteurs, gravées dans le cuivre, les effigies et les épitaphes de Wautier van der Noot (+ 1499) et de sa femme, Digne de Grimbergen (+ 1469) (12), ancêtres communs de la plupart des branches nobles de la famille et notamment de celle de Carloo. 2.

Les défunts figuraient également avec leurs enfants sur un portrait collectif que certains n'hésitaient pas à attribuer à Van der Weyden. Ce tableau, brûlé en 1695, fut remplacé par une copie (13).

Plus tard, dans le même oratoire fut érigé le somptueux mausolée de Jérôme van der Noot et de son épouse, Marie de Nassau, ceux-là mêmes qui avaient enrichi Saint-Géry d'un grand vitrail. Un des derniers représentants de cette famille à être inhumé en ce lieu fut Léonard van der Noot, baron de Kieseghem (+ 1753) dont le souvenir était immortalisé par Laurent Delvaux (14). Ce monument aurait été revendiqué par ses proches au moment de la suppression du couvent mais on ignore ce qu'il en est advenu.

1. *Seigneur de Vreckem de Moortsele (s'était égal. de Vreckem de Moortsele) voir page 12*
2. *Wautier V van der Noot (+ 1499) et Dympe de Grimbergha (+ 1469)
NOTICE: Housse-Boite (deux ceptod.) sur les pages 20-21 et 22-23 (sur la 1^{ère} notice)*

Mise à part la sépulture de Catherine Hinckaert (+ 1570), veuve de Wautier van der Noot, seigneur de Risoir (15) à qui elle avait apporté Carloo, fortuite-ment mise à jour lors de travaux à l'abbatiale de Grimbergen, il ne subsiste plus rien de la collection lapidaire et héraïdique dont nous venons de dresser un inventaire sommaire et bien incomplet.

À l'origine et au XVI^e siècle, le nom exact était Comte de Ryssoir (ou Ryssoir de)

_____ C'est le mariage de Wautier van der Noot, seigneur de Risoir, qui mit les van der Noot en possession de Carloo qu'ils devaient conserver jusqu'à la fin de l'Ancien régime.

Le plus ancien monument actuellement conservé à Saint-Job est donc celui de Jean van der Noot (+ 1643), petit-fils de Wautier. Il fut seigneur de Carloo de 1578 à 1643 et avait épousé en 1597 Jeanne de Masnuy. Nous avons esquissé en son temps leur biographie (16) ; nous n'y reviendrons donc pas.

Bien que l'épithaphe ne fasse pas mention de l'épouse du défunt, ses armes et ses quartiers ne figurent pas moins sur la dalle tumulaire dans la partie inférieure. Les quartiers van der Noot et Hinckaert indiquent l'identité des grands-parents paternels de Jean van der Noot ; les quartiers Enghien et Berchem se rapportent à ses grands-parents maternels. Il en va de même avec ceux de Jeanne de Masnuy qui sont respectivement : Masnuy et Bernard, La Croix et Fourneau.

Quant à l'épithaphe, elle est assez laconique :

D.O.M./MONUMENTUM/NOBILIS AC GENEROSI/DNI IOANNIS VANDER NOOT/EQUITIS TOPARCHAE DE CARLOO/QUI OBYT ANNO 1643/MENSIS AUGUSTI DIE 18 °/REQUIESCAT IN PACE.

Cette dernière phrase dont le verbe est au singulier, confirme que seul Jean van der Noot dût être inhumé sous cette pierre. Jeanne de Masnuy était morte dix-neuf ans plus tôt. On ignore tout du lieu de sa sépulture.

_____ Le second monument est une dalle en marbre noir, bombée et de forme ovale. Il ne s'agit en réalité que de l'élément central d'un mausolée plus important qui se trouvait en 1719 dans la chapelle du couvent de Boetendael (17). Autour du cartouche central, seul conservé, étaient disposés les huit quartiers respectifs de Roger-Wautier van der Noot, premier baron de Carloo, et de son épouse, Anne-Louise van der Gracht. De part et d'autre, deux pilastres en marbre blanc et noir supportaient un entablement. Au sommet du monument, on voyait un globe autour duquel s'enroulait un serpent. Ce décor allégorique, surmontant les armoiries des défunts, était flanqué de deux angelots perchés sur un fronton brisé.

Les quartiers - au nombre de huit - permettaient d'identifier les bisafeuls des défunts. Roger-Wautier van der Noot étant le petit-fils de Jean, figuraient dans cette série de quartiers certains reproduits sur le monument précédent. Ceux de Rogier-Wautier étaient : van der Noot - Enghien - Masnuy - La Croix - Leefdael - Schoonhove - Eynatten - van Schoor. Ceux d'Anne-Louise van der Gracht : van der Gracht - Berlo - Gruutheer (pour Gruutere) - Rym - Varyck - Damant - Michault - Halmale.

Roger-Wautier van der Noot (1644 + 1710) fut le plus populaire des seigneurs de Carloo. Il combattit les Turcs dans sa jeunesse, acheva de reconstruire le

château de Carloo et fut un des otages volontaires que les Français enfermèrent dans la citadelle de Lille en 1684. Outre la satisfaction d'être le père de dix garçons, il eut encore celle de voir sa terre de Carloo érigée en baronnie en 1678.

L'épithaphe, dont les caractères sont très élégants, porte :

D.O.M./MAJORIBUS SIBI POSTERIS/PERILLUSTRIS AC GENEROSUS/DNUS ROGERIUS GUALTHERUS
VANDER NOOT/BARON DE CARLOO/ILLRum ORDINUM BRABANTIAE/E NOBILIBUS DEPUTATUS
ORDINARIUS/CUM PERILLUSTRI CONJUGE/Dna ANNA LUDOVICA VANDER GRACHT/E BARONIBUS
DE VREMDE/ET D'OLMEN/P.C./MDCCV.

Quant à la troisième sépulture, elle provient comme la précédente du couvent de Boetendael. De part et d'autre d'une fort longue épithaphe, seize "tables d'attente" sont prêtes à accueillir les trente-deux quartiers des défunts : Philippe-François van der Noot, comte de Duras (par son mariage, baron de Carloo (1682 + 1759) et son épouse, Anne-Antoinette d'Oyenbrugge (+ 1717). Ce monument est non seulement inachevé mais aussi incomplet si on le compare à une gravure le représentant, conservée à la Bibliothèque Royale (18). Sur cette gravure, le monument repose sur un double socle et est surmonté d'un fronton orné d'un sablier et de la devise "Respice finem" (19). Une lampe antique, les trompettes de la Renommée et deux anges pleureurs couronnent l'ensemble. Quartiers et armoiries sont dessinés avec la plus grande exactitude et l'épithaphe - à l'inverse de ce que nous pouvons voir à Saint-Job - est gravée en lettres noires sur une plaque en marbre blanc.

Cette gravure est-elle la reproduction d'un projet ou d'un monument existant ?

S'il s'agit d'un projet, pourquoi l'angelot de droite est-il privé de son attribut - un flambeau éteint - tandis que celui de gauche tient toujours son sablier ? Si d'autre part cette gravure est bien la reproduction fidèle d'un monument existant, faut-il croire qu'à Saint-Job nous ne posséderions plus que la réplique inachevée d'un mausolée disparu ?

La gravure et le monument reproduit furent exécutés après 1717 et du vivant du comte de Duras, car la date de son décès, le 10 décembre 1759 y est omise. Ce détail mis à part, le texte de l'épithaphe sinon sa présentation est conforme à celui que nous pouvons encore voir à Saint-Job. Le voici : D.O.M./ICY GISENT/
TRES NOBLE ET ILLUSTRE/MESre. PHE. FRANC./VANDER NOOT/COMTE DURAS/BARON DE CARLOO,
MELDERT/ET THYNE/Sr DE GORSSEM, GRAESEN WILRE,/RUNCKELEN, SCHELLEFEIDE,/ST HU-
BERMONT, DUYST BILLICHOUT/MARECHAL HEREDITAIR(E)/DU PAYS DE LIEGE/ET COMTE DE LOOZ,/ HAUT VOUE DE CONNEU,/CAP. D'UNE COMPie. LIBRE/DE 200 HOMMES WALLONS/POUR LE SERce.
DE SA Maté./(et) DES ETATS NOBLE(S) DU DUCHE/ DE BRABANT./QUI TREPASSA LE 10 XBRE
1759/ET TRES ILLUSTRE/DAME/ANNE ANTHONNETTE/THERESE, ERMELINDE, JOSEPH/D'OYENBRUGGE,
COMTESSE/BARONNE ET DAME COMME/DESSUS, SON EPOUSE/LAQUELLE TREPASSA/LE 17 (DE)
MARS 1717/LESQUELLES (sic) ONT FONDE/ICY DEUX MESSES DE REQUIEM/PAR SEMAINE./
PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

Les quartiers du comte de Duras : Vander Noot - Enghien - Masnuy - La Croix -
Leefdael - Schoonhove - Eynatten - Van Schoor - Vander Gracht - Berlo - Gruuthere -
Rym - Varick - Damant - Micault - Halmale.
Ceux de son épouse : D'Oyenbrugge - Bourgogne - La Tramerie - Bernemicourt -
Scharenberg - Linden - Drume - D'Oyenbrugge - Ligne - D'Oyenbrugge - Berlo -
Berlo - Blitterswyck - Hanzeller - Speys.

NOTES ET REFERENCES

- 1) *Ucclesia* n° 46 (1973), pp. 3 - 3.
- 2) De Cacamp, F. Généalogie des familles inscrites au lignage Steenweegs :
 — Uten Steenweghe dit van der Noot, in *Brabantica* t. VI
 2ème partie, pp. 565-610.
 Lejour, E. Inventaire des archives de la famille van der Noot. Bxl.
 AG.R. 1954, 146 pp.
 VandenBergen-Pantens, C. Qq. oeuvres relatives à la famille van der Noot
 au XVème s. in *Brabantica*, t.IX 1ère partie, pp. 215 - 224.
 Anne de Molina, J. Le tableau votif de Wauthier van der Noot - une oeuvre
 de Roger van der Weyden ? in *Le Parchemin* 6ème série 1959, p. 121 et suiv.
 et sept.oct. p. 148 et suiv.
 Deconinck, J. La seigneurerie de Carloo à Uccle - 24 pp.
- 3) De Azevedo Coutino y Bernal, J.F.A.J. Généalogie de la famille de Van der Noot.
 — 1771. 448 pp.
- 4) B.R. Fd. Goethals G. 1562 f° 1,79 & 85
- 5) B.R. id. G. 1563, f° 51
- 6) B.R. id. G. 1577, f° 27 & G. 1608, f° 55
- 7) B.R. id. G. 1553, f° 70
- 8) B.R. id. G. 1606, f° 4
- 9) B.R. id. G. 1558, f° 13
- 10) B.R. id. G. 1569, f° 75
- 11) B.R. id. G. 1510, f° 72
- 12) B.R. id. G. 1513, f° 53v - G. 1539, f° 6-7 - G. 1556, f° 105 - G. 1565,
 f° 25, 45, 51 et 57 - G. 1606, f° 16, 17 et 20
- 13) Il existe une copie de ce tableau dans l'église de Wemmel. Cfr Anne de Molina,
 J. et VandenBergen-Pantens, C. op. cit.
- 14) B.R. Fd. Goethals G. 1565, f° 45, 88 et 93.- G. 1539, f° 7 - G. 1606 sp.
- 15) Wautier van der Noot avait épousé en 1527 Catherine Hinckaert qui hérita
 — Carloo en 1536 de son oncle, Thierry van den Heetvelde.
- 16) cfr n° 1
- 17) B.R. Fd. Goethals G. 1510, f° 30 - relevé du 19.5.1719 par Bettens
- 18) B.R. id. G. 1497, f° 38
- 19) Cette devise qu'avaient utilisée Philippe-Erard van der Noot et son neveu,
 — Maximilien-Antoine, tous deux évêques de Gand, était peut-être devenue celle
 de la famille ?

Jacques LORTHIOIS